

# Morsure d'animaux



## Les points clés

### > LES RISQUES

Le risque principal est l'infection par :

- > **Le tétanos.** Il survient à la suite d'une plaie chez un patient non vacciné ou insuffisamment vacciné. Le dernier rappel doit dater de moins de 10 ans.
- > **La rage.** Elle se transmet par une morsure ou une blessure contaminée par la bave d'animaux infectés.

Le tétanos et la rage sont deux infections qui peuvent entraîner le décès. Une morsure peut aussi entraîner de nombreuses autres infections, plus ou moins graves. Ces infections peuvent être locales, dans la zone de la plaie (avec d'éventuelles séquelles esthétiques) ou bien



### > NE TUEZ PAS L'ANIMAL

- > **Si l'animal est connu :**  
Prenez ses coordonnées : nom du propriétaire, numéro de téléphone, statut vaccinal de l'animal, heure de la morsure. Même s'il est vacciné contre la rage, l'animal doit être surveillé par un vétérinaire (au 3<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> jour).
- > **Si l'animal est mort ou s'il est euthanasié :**  
Il faut s'adresser à un vétérinaire. Celui-ci fera le nécessaire afin de vérifier si l'animal était porteur de la rage.
- > **Si l'animal n'est pas retrouvé :**  
Votre médecin, en concertation avec le département de l'ISP (Institut Pasteur), jugera de la nécessité de débuter un traitement contre la rage.

**Rédaction :** Dr MSustersic, août 2010. **Mise à jour, adaptation :** comité de lecture de la SSMG et Dr MSustersic, sept 2016. **Sources :** www.therapeutique-diagnostique.org ; Conférence de consensus de médecine d'urgence 2006 ; www.ebm-practice.net consulté en septembre 2016. Avis de l'institut supérieur de la santé publique, consulté en sept 2016 ; l'institut de médecine tropicale d'Anvers. **Contact :** melaniesustersic@yahoo.fr. **Relecteurs :** Pr J.P Stahl. **Illustration :** O.Roux.



## La prise en charge

- > **Lavez la plaie** avec du savon et à l'eau pendant 15 minutes. Rincez abondamment.
- > **Désinfectez la plaie** (produit iodé, alcool 60-80%).
- > **Consultez un médecin.** Selon l'animal en cause, le type ou la localisation de la plaie, un traitement antibiotique pourra être prescrit. Si vous n'êtes pas à jour pour le tétanos, un rappel voire une revaccination est nécessaire.
- > **Demandez au médecin s'il faut que vous preniez contact avec le centre antirabique de l'ISP.** C'est ce service qui jugera de la nécessité ou non de débuter un traitement contre la rage. Le seul traitement efficace est une vaccination préventive dans les jours qui suivent la morsure. Quand les signes de la rage apparaissent, il est déjà trop tard car il n'y a pas de traitement.
- > **Lavez et désinfectez la plaie** tous les jours avec un antiseptique puissant (ex: produit iodé).
- > **Prenez les antibiotiques si le médecin vous en a prescrit** et respectez les prescriptions.
- > **Surveillez la plaie et la température**



## Prévention contre la rage

- Ne vous approchez pas et ne capturez pas des chauves-souris. Elles sont par ailleurs une espèce protégée. Ne vous approchez pas et ne caressez pas des animaux inconnus ou sauvages, même morts. En présence d'un animal, veillez tout particulièrement aux enfants.
- Une vaccination préventive est systématique pour certaines professions : vétérinaire, garde-chasse, équarisseur...
- Elle est également recommandée chez certains voyageurs se rendant en zone d'endémie.



## Quand reconsulter?

- Si une fièvre apparaît ;
- Si la plaie devient très douloureuse, s'infecte ou se gorge de pus ;
- Si une sensation de contracture au niveau de la mâchoire apparaît ;
- Si toute autre anomalie vous inquiète.